

**PROJET « SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT
DE CAPACITE DES ACTEURS JUDICIAIRES ET
EXTRAJUDICIAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE
EFFECTIVE DES DROITS DES FEMMES EN AFRIQUE
DE L'OUEST »**

Numéro de référence du projet: B7/701/2001/0932

Rapport atelier d'évaluation interne

ATELIER SOUS-REGIONAL D'EVALUATION INTERNE DU PROJET :
"SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS
JUDICIAIRES ET EXTRAJUDICIAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE
DES DROITS DES FEMMES EN AFRIQUE DE L'OUEST"

RAPPORT DE L'ATELIER

Du 30 août au 1^{er} septembre 2004 s'est déroulé à l'Hôtel CIFEX à Agbalepedogan, Lomé l'atelier d'évaluation interne du projet : « Sensibilisation et renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest ».

L'atelier a connu la participation des représentantes des 7 réseaux nationaux impliqués dans la réalisation dudit projet financé par l'Union Européenne.

Les travaux ont été ouverts par la présidente du conseil d'administration du WILDAF, Mme Dorcas COKER-APPIAH du Ghana. Celle-ci après avoir souhaité la bienvenue aux participant (e) s représentant les réseaux nationaux du WILDAF Afrique de l'Ouest a affirmé que la tenue de la réunion était une bonne initiative permettant aux personnes ayant participé à la mise en œuvre du projet de se retrouver pour évaluer leur action, alors que le projet est arrivé à sa fin. Elle a précisé que cette évaluation ne doit pas être perçue comme une critique ou une session du tribunal où les membres seront jugés sur la qualité de leur travail, mais constituera un cadre d'apprentissage commun, de partage d'expériences et d'évaluation des faiblesses en vue de renforcer nos actions futures.

Les participants ont alors eu la parole pour se présenter à tour de rôle. Le projet de programme de l'atelier fut examiné et adopté avec de légers amendements. Il a été décidé que le programme sera assez souple pour permettre des aménagements nécessaires. Puis des informations d'ordre logistique de l'atelier furent données aux participant(e)s par la chargée administrative et financière.

Après cela, commencèrent les travaux proprement dits.

Le présent rapport en rend compte en trois parties :

- Le déroulement de l'atelier
- Les résultats de l'atelier
- Les perspectives du WILDAF

1. LES DEROULEMENT DE L'ATELIER

1.1. Présentation de la synthèse des rapports d'évaluation externe

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet ci-dessus indiqué, une évaluation externe a été menée. Elle a été effectuée par Mmes Ursula OWUSU et Elvire AHOUNOU-HOUEENASSOU ; Ces deux rapports servirent

de base aux travaux de l'atelier. La première intervenante fut la chargée de programme sous-régionale qui a présenté la synthèse des rapports d'évaluation externe : les forces et faiblesses observées dans la mise en oeuvre. Elle a, au préalable, rappelé le contexte du projet et présenté les résultats de l'évaluation externe du projet. Elle a surtout mis l'accent sur les points forts et les points faibles constatés dans la mise en oeuvre du projet.

Concernant les points forts, elle examina tour à tour les résultats obtenus par les réseaux et qui sont relatifs à la disponibilité et l'accessibilité des outils conçus et reproduits pour sous-tendre les actions de formation et de sensibilisation, l'organisation avec succès de tous les ateliers de formation et des journées d'information et de sensibilisation prévus par le projet avec une acquisition appréciable de connaissances en matière de droits des femmes et genre par des acteurs judiciaires et extrajudiciaires. La preuve de l'acquisition des connaissances fut traduite plus tard dans la manière dont ces acteurs ont contribué à la mise en oeuvre des droits des femmes qui se sont adressées à eux.

Par rapport aux faiblesses, elle a mis l'accent sur les résultats relatifs aux : Système de démultiplication des formations et sensibilisation au profit des pairs, qui n'a pas fonctionné véritablement comme prévu, l'intégration des modules de formation dans les programmes des Ecoles de formation des acteurs ciblés par le projet qui aurait pu avoir un meilleur résultat et le suivi de la mise en oeuvre du projet.

1.2 Les débats

Cette présentation a été suivie d'un débat qui a consisté en grande partie en des apports d'informations additionnelles qui ne se retrouvaient pas dans les rapports des consultantes, en des explications et commentaires sur les résultats atteints.

Le Ghana a par exemple informé les participants que face à la rareté d'outils de formation et de sensibilisation en matière de droits des femmes, les outils conçus et édités par le WiLDAF Ghana dans le cadre du projet, ont connu un succès au point où d'autres organisations de droit de l'Homme et de la femme les utilisent pour leurs actions sur le terrain.

Le Sénégal a informé l'assistance de l'accord reçu par le WiLDAF-Sénégal tout récemment après la mission de terrain de la consultante et qui est relatif à l'intégration des modules de formation dans les curricula de formation de l'Ecole de police.

Les représentants des réseaux au Ghana, au Bénin, au Sénégal et au Mali, ont pris la parole tour à tour pour expliquer pourquoi la démultiplication des actions de sensibilisation et de formation au profit des pairs des groupes

cibles a connu des résultats moyens pour certains et faibles pour d'autres. D'une manière générale ils ont signalé des raisons variées :

- la difficulté qu'ils ont éprouvée pour récupérer certaines des fiches de distribution que les participants aux activités devraient remplir et retourner aux réseaux,
- des représentants de certains groupes cibles formés ou sensibilisés qui n'ont pas toujours respecté les stratégies discutées et adoptées pour la démultiplication des connaissances après les sessions de formation et de sensibilisation ce qui explique que dans bien des cas, les outils ont été distribués mais les coordonnées des personnes à qui ils ont été remis n'ont été consignées nulle part. Dans certains pays tels que le Bénin, le Burkina Faso et le Togo, le nombre des magistrats et avocats en fonction étaient largement inférieur aux nombre total d'acteurs supposé être atteint. Les résultats atteints devraient prendre en compte cet état de fait et mesurer le résultat par rapport à la réalité dans chacun de ces pays. Beaucoup d'intervenants ont lié la faiblesse des résultats relatifs à la démultiplication l'insuffisance des moyens financiers consacrés au suivi. Concernant ce dernier point, la coordination a fait observer que les moyens initialement prévus pour le suivi ainsi que les fonds complémentaires alloués après la visite de l'équipe de monitoring au bureau sous-régional permettaient d'obtenir de meilleurs résultats.

Des précisions ont également été apportées sur le niveau de réalisation de l'activité relative à l'intégration des modules dans les programmes de formation de certains groupes cibles.

Le Nigeria et le Mali ont rappelé une fois encore que leur territoire a une superficie très vaste qui d'une manière ou d'une autre a influencé l'atteinte des résultats.

Suite à ces échanges, les participants se sont repartis en deux groupes pour des discussions plus approfondies sur les résultats du projet. Ils avaient dans un premier temps à faire une analyse critique des résultats en recherchant les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre du projet, à tirer des leçons pour l'avenir et à identifier, dans un second temps, des actions complémentaires à mettre en œuvre pour pérenniser les acquis du projet.

1.3 Les travaux de groupe

Deux sessions de travaux en groupe ont été menées. Les rapports des deux groupes sont consignés en annexe à ce rapport. Des discussions en plénière, les conclusions ci-après ont été retenues

1.3.1 Les forces et les faiblesses

S'agissant des forces et faiblesses du projet les éléments ci-après ayant un lien direct avec la mise en œuvre du projet ont été retenus.

FORCES	FAIBLESSES
- Pertinence du projet - Prise en compte des réalités de chaque pays dans l'élaboration des outils de formation - Existence de compétences au niveau du Bureau Sous Régional et des réseaux nationaux - Grande visibilité et crédibilité du WiLDAF dès le départ - Le caractère sous-régional du projet qui a donné un poids au projet - Le principe de décentralisation appliqué à la mise en œuvre du projet - Le projet a constitué un défi que chaque réseau a voulu relever - Le fait d'avoir organisé un atelier d'appropriation qui a permis d'avoir une même compréhension du projet et de finaliser les stratégies de mise en œuvre - La disponibilité des autorités administratives à coopérer dans la mise en œuvre du projet et l'existence d'une collaboration entre ses autorités et les réseaux WiLDAF à toutes les phases de la mise en œuvre du projet - Le caractère national, l'approche genre et la méthodologie constituent aussi une force - La préparation du projet - La flexibilité utilisée par certains réseaux en ce qui concerne les cibles à toucher par le projet (formation d'autres acteurs autres que ceux ciblés)	- Les problèmes liés à la distribution des outils aux pairs des groupes cibles touchés, - Faiblesse dans la mise en œuvre du mécanisme de suivi des acteurs touchés - Problèmes liés à l'estimation exacte de l'effectif de certains groupes cibles - Problèmes liés à l'estimation des coûts de mise en œuvre de certaines activités - Des chefs coutumiers qui souvent n'étaient pas instruits, - L'association des chefs traditionnels n'a pas toujours donné les noms appropriés - La stratégie pour le choix de certains acteurs n'a pas toujours été respectée (choix de sage-femme et infirmier à la place de médecins à certains endroits) - Non disponibilité de certains acteurs tels que les avocats, magistrats et médecins dans certains pays - La non prise en compte de la spécificité de certains pays (au point de vue superficie et coût de la vie) - L'insuffisance des moyens financiers

1.3 le renforcement de capacité des réseaux nationaux

Ce point à l'ordre du jour comporte trois aspects :

1. la présentation des réseaux suivie de débats,
2. la communication au sein du réseau
3. La gestion financière des projets

1.3.1. L'état des lieux au sein des réseaux nationaux

Abordant le premier point, la parole a été donnée à chaque réseau qui a fait le point sur l'état des lieux de la vie et activités du réseau, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

a) Le Bénin

Parlant de l'état des lieux la présidente du réseau a déclaré qu'hormis l'exécution du projet « sensibilisation et renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest, deux autres principaux projets sont mis en œuvre et permettent de renforcer la capacité du réseau au Bénin. Il s'agit de :

- lobbying et plaidoyer pour la mise en œuvre en conformité du code des personnes et de la famille avec la constitution
- la création d'un centre de droit et de développement pour la femme.

Ces deux projets ont été respectivement financés par l'ambassade Royale du Danemark et le National Council of Negro Women.

Le 1^{er} projet a consisté à amener le législateur à reconsidérer sa position par rapport à certaines dispositions contraires au principe cardinal d'égalité consacré par la loi fondamentale béninoise.

Le code des personnes et de la famille a finalement été mis en conformité avec la constitution après des actions multiples du réseau.

La création du centre de droit et de développement a été une première dans l'histoire de la promotion et du respect des droits des femmes au Bénin, elle offre à la femme un accompagnement judiciaire, médical et psychologique. Elle offre à la population des séances d'information et de sensibilisation sur différents thèmes relatifs aux droits des femmes.

Les membres du réseau au Bénin ont bénéficié d'un certain nombre de formation à savoir :

- Formation sur la définition et la gestion d'un système de suivi et évaluation
- Procédure de contrôle financier
- Stratégies de lutte contre les violences faites aux femmes et mutilations génitales féminines
- Genre et développement
- Planification stratégique

- Gestion des ressources humaines et technique team building dans un contexte d'ONG
- Formation en information et en internet

Pour conclure ce point, la présidente du réseau a dit que ces différentes actions ont permis de renforcer la capacité des membres du réseau et d'accroître la crédibilité et la visibilité du réseau.

Abordant le second point de son intervention, la présidente a parlé des projets disponibles qui vont débiter dans les jours à venir.

- Vulgarisation du code des personnes et de la famille avec l'Ambassade Royale du Danemark ; début probable Octobre 2004
- Lobbying pour la ratification du protocole à la CADHP relatif aux droits des femmes avec l'appui de UNFPA
- Les femmes s'approprient le NEPAD avec le Fonds Canadien d'Initiatives Locales
- Renforcement de capacité des acteurs judiciaires et intermédiaires à travers le code des personnes et de la famille sur les droits des femmes avec l'appui d'un partenaire américain du nom de « Women's Legal Rights initiative ». Le projet démarrera le 06 Septembre par un atelier de formation des membres du réseau sur le contenu du code.

Touchant du doigt les difficultés rencontrées par le réseau, la présidente a parlé des problèmes de communication au sein des membres. Elle a néanmoins rassuré en disant que cette question récurrente il y a de cela un moment, tend à se résorber avec les derniers projets mis en œuvre. Cependant il y a des craintes de perdre les acquis si de nouveaux projets ne viennent consolider les résultats obtenus. Elle parla également des difficultés liées à la mobilisation des financements destinés à assurer l'appui institutionnel du réseau

Abordant son dernier point, la présidente a parlé des besoins du WiLDAF Bénin. Elle a estimé que le réseau dans son ambition de développer au sein des populations une culture juridique sur les droits des femmes, d'accroître et développer le leadership du WiLDAF parmi les ONG de défense des droits des femmes, de renforcer le travail en réseau, d'améliorer les performances des membres et de l'exécutif du réseau, d'accroître la collaboration du réseau avec le gouvernement et les partenaires nationaux et internationaux, a adopté un plan quinquennal. Le réseau compte, une fois finalisé, négocier le financement de ce plan avec des partenaires.

b) Le Burkina Faso

Le chargé de programme de WiLDAF Burkina a pris la parole pour d'abord présenter le réseau au Burkina qui compte 25 organisations féministes et mixtes et 18 membres physiques. Ses activités se regroupent sous trois volets principaux :

- Sensibilisation et information

Ce volet se compose des campagnes de sensibilisation en direction du grand public. Les moyens utilisés sont souvent le théâtre forum sur les thèmes tels que l'excision, le mariage forcé et ou précoces, l'exclusion sociale des femmes pour fait de sorcellerie, les violences domestiques. Les sensibilisations se font également à travers des émissions radio diffusées sur les ondes de la RNB et dans trois langues nationales. Ces émissions portent sur 7 thèmes principaux :

- Le mariage forcé et précoce
- Le mariage à l'Etat civil
- Les droits et devoirs de la femme dans la famille
- Le lévirat
- Les violences faites aux femmes
- Les successions

- Activités de formation

WiLDAF Burkina organise chaque année à l'intention de ses membres un atelier de formation de parajuristes sur les droits des femmes.

- Assistance juridique des femmes victimes de violences

Depuis la tenue du 1^{er} atelier de formation des magistrats et avocats sur les droits des femmes organisée dans le cadre du projet UE2, une magistrate ayant participé à l'atelier, s'est portée volontaire pour recevoir les femmes victimes de violences dans les locaux du WiLDAF, les écouter et les aider à trouver des solutions à leurs problèmes.

Abordant les difficultés rencontrées, le chargé de programme a informé l'atelier que les difficultés du réseau sont surtout d'ordre structurel et concernent le fonctionnement du siège. Le WiLDAF Burkina, selon le chargé de programme, rencontre un certain nombre de difficultés pour l'exécution de ses activités que sont :

- L'absence d'un agent de liaison pour assurer la ventilation rapide du courrier. Cette difficulté s'est beaucoup ressentie au cours de l'exécution du projet UE2 où il fallait beaucoup communiquer avec les groupes cibles, les partenaires, les membres du réseau à travers la diffusion des rapports, du Newsletter, des correspondances de relance et autres.
- L'absence d'un appui institutionnel pour la prise en charge des locaux du réseau et d'une secrétaire,
- La vétusté des outils informatiques disponibles. Cette difficulté selon le chargé de programme, a joué un rôle capital dans la défaillance de communication entre le BSRAO et le WiLDAF Burkina.

Abordant les besoins futurs, le WiLDAF Burkina a sollicité pour les années à venir et pour assurer un meilleur suivi des activités complémentaires identifiées pour le projet UE2 :

- Un appui institutionnel pour le recrutement d'un agent de liaison pour assurer la ventilation rapide des courriers et permettre au chargé de programme d'être plus disponible pour la réalisation des activités à venir,
- Un appui institutionnel pour le paiement des locaux
- Un renforcement des capacités des membres en NTIC
- Un appui financier pour la campagne annuelle de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le chargé de programme a clôturé son intervention en déclarant que les perspectives du réseau sont principalement liées à la poursuite du projet UE2 par la mise en œuvre d'autres actions complémentaires.

c) Le Ghana

La présidente nationale du WiLDAF Ghana a fait l'état des lieux en prenant comme point de départ Janvier 2004, période au cours de laquelle le réseau au Ghana a recruté une coordinatrice nationale. L'arrivée de cette coordinatrice a apporté beaucoup de changements positifs au sein du réseau ; depuis l'aspect physique des bureaux du WiLDAF à la visibilité du réseau au Ghana. Beaucoup d'actions sont également en cours d'exécution. Il s'agit de :

- Du lancement le 02 septembre et de la dissémination d'un manifeste sur la femme. Ce travail fut le travail d'une coalition d'ONG dont le WiLDAF Ghana. Le WiLDAF Ghana a été mandaté pour vulgariser ce manifeste dans deux des 10 régions que compte le Ghana. Il s'agit de la région de la Volta et de la région Est du Ghana.
- Le WiLDAF Ghana a élaboré un projet relatif à l'éducation en matière de vote. Ce projet a été financé par la Fondation Friedrich Ebert, il est en cours d'exécution,
- Un plan stratégique de 3ans a été élaboré par le réseau et est appuyé par SNV
- Un autre projet relatif au genre et VIH/SIDA est en cours et a bénéficié du soutien de l'ACDI
- Aide et Action finance depuis un certain nombre d'années le WiLDAF Ghana
- Le réseau a développé aussi une étroite collaboration avec UNICEF et travaille avec cette agence sur un certain nombre de dossiers
- Il existe d'autres petits projets que le réseau met en œuvre.

La présidente a terminé son intervention en informant l'atelier du besoin pour le WiLDAF de recruter d'autres personnels d'appui pour rendre plus fonctionnel le réseau. A cet effet, il a été demandé à la coordinatrice nationale de mettre tout en œuvre pour rechercher les fonds nécessaires à cet effet.

d) Le Mali

La chargée de programme du WiLDAF Mali a pris la parole pour faire l'état des lieux du réseau au Mali. Elle est revenue sur la mise en œuvre du projet UE2 dans son pays et a conclu sur ce point que ce projet a permis une grande visibilité du WiLDAF au Mali. Elle a poursuivi, en parlant d'autres projets mis en œuvre par le réseau. Ainsi, elle a évoqué :

- le projet de lutte contre les violences faites aux femmes appuyé par CECI/DCF pour former et éduquer dans les lycées et collèges
- le projet de mise en place de site Web avec l'appui de l'Ambassade des USA,
- la campagne des 16 jours contre les violences faites aux femmes avec un financement de Global Fund for Women.

Parlant des difficultés du réseau, elle a évoqué les problèmes liés à la disponibilité de fonds pour faire face aux besoins d'ordre institutionnel. Elle a également parlé des difficultés qu'éprouve le réseau lorsque les groupes cibles lui réfèrent des cas de violation de femmes qu'il faut prendre en charge.

Abordant les perspectives, elle parla des négociations qui sont en cours et qui permettront de former les membres dans l'avenir sur les NTIC. Le réseau souhaiterait vivement disposer à l'avenir d'un centre de droit et de développement à l'instar de celui du Bénin. Le réseau souhaiterait également poursuivre les actions du projet UE2 afin de pérenniser les acquis.

e) Le Nigeria

Prenant la parole, la Coordinatrice nationale du WiLDAF au Nigeria a informé l'atelier des différents programmes du réseau en cours dans le pays hormis la mise en œuvre du projet UE2. Elle a parlé entre autres des actions suivantes :

- Avec un financement de AWDF et de l'UNIFEM, le réseau a pu mener des campagnes contre les violences faites aux femmes. C'était pour le réseau l'opportunité de lancer une version simplifiée du protocole à la CADHP sur les droits des femmes pour informer les populations. Diverses affiches fustigeant

différentes formes de violences ont été également éditées et ont servi de support à la campagne,

- Un atelier a été organisé pour vulgariser le protocole en novembre 2003,
- Le WiLDAF Nigeria a été aussi impliqué dans la célébration des journées sur la femme. C'est ainsi que lors de la célébration de la journée de la femme Africaine le 31 juillet 2004, il a envoyé une lettre ouverte au président Olusegun OBASANJO en sa qualité de président en exercice de L'Union Africaine lui demandant d'en appeler à ses collègues chefs d'Etats pour qu'ils ratifient le protocole sur les droits des femmes.

A ce jour, poursuivra-t-elle, le réseau au Nigeria a une bonne visibilité et est bien connu.

Elle terminera son intervention en faisant part des difficultés auxquelles font face quotidiennement le réseau : manque de local séparé de celui du service de la coordonnatrice, manque de ressources financières et humaines. Difficultés pour les membres de payer leurs cotisations, etc.

f) Le Sénégal

Monsieur Alpha Sarr, l'un des deux représentants du Sénégal à l'atelier et membre du Bureau exécutif du WiLDAF Sénégal a présenté l'état des lieux du réseau. Selon ses déclarations, l'essentiel des activités du réseau au Sénégal a tourné autour de la mise en œuvre du projet UE2. Le réseau a reproduit en 350 exemplaires les numéros du West Africa Newsletter envoyé par le BSRAO et n'a pas eu de problème majeur pour les distribuer aux membres et aux groupes cibles impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il a, à cet effet, bénéficié de l'appui du RADi, une organisation membre du réseau.

En terme de visibilité ajoutera-t-il à ses déclarations, le WiLDAF participe aux activités nationales sur les femmes.

Pour M. Sarr, le WiLDAF a en dehors du projet UE2 exécuté un projet de formation des parajuristes avec un financement de deux millions et un autre avec l'appui de l'UNIFEM. Ce dernier projet a été une activité sous-régionale qui a regroupé 10 pays de l'Afrique de l'Ouest.

Abordant les problèmes auxquels font face le réseau, M. Sarr a parlé de l'absence de bureau propre au WiLDAF jusqu'à ce jour. Le WiLDAF, a toujours été abrité par le RADi, or depuis un certain temps ce dernier a signifié au WiLDAF qu'il ne pourrait continuer à l'abriter que s'il contribuait financièrement aux charges locatives à concurrence de

75.000 F CFA, ce qui est hors de portée du réseau. Ajouté à cela, M. Sarr a fait cas des problèmes liés à la disponibilité de la Chargée de programme qui a été recrutée à mi-temps pour conduire les activités du réseau.

Parlant des perspectives, il a évoqué l'existence d'un programme triennal de vulgarisation du protocole à la CADHP relatif aux droits des femmes pour lequel le réseau est en cours de recherche de financement.

g) Le Togo

Prenant la parole, la présidente du WiLDAF Togo a dans un premier temps informé les participants que l'essentiel des activités du réseau au cours de la période, a consisté à la mise en œuvre des activités du projet UE2. Elle a poursuivi son intervention en disant qu'en dehors du projet UE2, d'autres activités ont été menées telles les campagnes contre les violences faites aux femmes soutenues financièrement par UNFPA Togo et d'autres projets démarreront dans un avenir très proche. Il s'agit du projet de formation des membres en genre et santé de la reproduction et du projet redynamisation de la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu scolaire. Cette année, le réseau conduira encore en novembre-décembre la campagne des 16 jours contre les violences faites aux femmes

Abordant les difficultés auxquelles fait face le réseau, elle parla du manque de dynamisme du réseau dû au fait que les membres sont plus préoccupés par leur survie quotidienne que par la vie du réseau, ils ne participent pas pleinement et ne payent pas toujours leurs cotisations. En effet, dira-t-elle, la situation socio-économique du Togo ne permet pas aux membres d'être à jour dans leurs cotisations et ce malgré les multiples relances faites à leur endroit. Le réseau est alors obligé de rechercher d'autres sources de financement qu'il obtient difficilement. Le réseau déplore également le fait qu'il n'y ait pas suffisamment, en ce qui concerne les membres, de collaboration entre eux et d'implication dans la mise en œuvre des activités. Tout porte alors, à croire qu'ils ne se sont affiliés au réseau que pour se faire une renommée. Cette défaillance dira-t-elle est même observée chez les membres du bureau exécutif si bien que le travail repose la plupart du temps sur 2 ou 3 personnes du bureau.

Pour terminer son intervention, la présidente a, abordé les perspectives du réseau qui sont entre autres, faire deux études l'une sur les violences domestiques et l'autre sur la déscolarisation et prostitution de la jeune fille. La première étude qui viendra compléter et actualiser les données disponibles sur la violence domestique dans la ville de Lomé, couvrira tout le territoire national.

1.3.2. Les débats

Après les présentations, les débats ont porté sur les points ci-après :

- La vie interne des réseaux, la participation des membres et la communication au sein du réseau,
- La visibilité du réseau dans les pays,
- La capacité des Réseaux nationaux à agir sur les questions prioritaires dans les pays

i. La vie interne des réseaux et la participation des membres

Concernant ce point, il a été admis après un riche débat sur le niveau de compréhension des organisations membres à propos du travail en réseau, que des efforts doivent être faits les responsables de réseaux pour : tenir des réunions régulières chaque mois ou tous les deux mois afin d'informer et de partager les ressources disponibles pouvant faire avancer le travail des uns et des autres.

Se retrouver en assemblée générale aussi souvent que l'indiquent les textes organiques du réseau car elles sont très importantes, elles créent les conditions pour la participation des membres. En tant qu'ONG de droits humains, nous devons au minimum appliquer cela.

D'autres suggestions ont été faites sur la question et viennent des expériences vécues par certains réseaux :

Au Ghana le réseau s'est rendu compte que toute les fois où il y a une activité qui intéresse les membres et au cours de laquelle ils peuvent apprendre quelque chose, les membres sont présents. Le réseau profite alors de l'occasion pour tenir une réunion et prendre certaines décisions concernant la vie du réseau.

Le Bénin est allé plus loin en exigeant que seuls les membres à jour de cotisation peuvent participer aux activités où il y a un bénéfice quelconque en tirer.

Une autre stratégie pour amener les membres à participer à la vie du réseau et à les amener à se sentir utiles consiste à déléguer certaines activités à celles qui en ont la compétence. Le Ghana l'a expérimenté avec succès de même que le Bénin au cours des campagnes des 16 jours contre les violences faites aux femmes.

ii. La visibilité du réseau et la capacité du réseau à réagir sur les questions stratégiques concernant la femme

Pour la visibilité du réseau, la nécessité et l'importance pour tous les réseaux d'avoir un secrétariat fort avec un bureau et un minimum de

personnel a été reconnu. Les bureaux exécutifs devraient par conséquent rechercher le financement nécessaire pour employer au moins une personne à plein temps afin de pouvoir offrir des services adéquats. Les réseaux doivent veiller également à ce que la publicité soit faite autour des activités du réseau pour promouvoir à la fois le réseau et assurer la visibilité des partenaires qui financent les activités.

Il a également été reconnu stratégique pour le WiLDAF de développer sa capacité à réagir par rapport aux questions ayant une relation avec les femmes. Le réseau a par conséquent le devoir d'être en ligne de front sur toutes questions de la femme, d'être plus opportuniste et quand il y a un sujet qui intéresse la femme, le WiLDAF doit en faire son affaire et se mobiliser. Des relations doivent être développées avec les médias : chercher à avoir des points focaux avec ses médias est par exemple un des moyens pour atteindre cet objectif. Les relations doivent également être développées avec les ministères au sein desquels le WiLDAF pourrait avoir des alliés et points focaux.

Hormis ces questions identifiées pour être débattus, les participants sont revenus sur une question soulevée par les réseaux au moment des présentations et qui est relative à la qualité des membres du réseau WiLDAF. Certains à ce propos, ont estimé que la qualité des organisations qui viennent adhérer au réseau ne permet pas au réseau de jouer convenablement son rôle et est en quelque sorte à la base du faible niveau de leur participation.

Apportant son point de vue par rapport à cette préoccupation, la coordinatrice sous régionale a dit que le problème de qualité de membre ne se pose pas parce que nous ne sommes pas un réseau de femmes juristes. Nous devons compter en notre sein toute organisation et individu qui désirent œuvrer pour la promotion des droits des femmes. C'est ce qui justifie que nous ayons au sein du réseau des organisations de femmes à la base et ceci est un avantage pour nous. Il a rappelé que l'un de nos objectifs est d'agir sur la capacité des membres pour pouvoir avoir des membres de qualité. Nous ne sommes pas un réseau élitiste a-t-elle rappelé pour conclure.

La communication au sein du réseau

La chargée de communication au sein du BSR a pris la parole pour discuter des questions liées à l'état de la communication au sein du réseau WiLDAF.

Son intervention a pris en compte comment faire circuler et partager l'information entre tous les réseaux, comment s'assurer que les messages envoyés sont reçus par tous les destinataires et pourquoi il est nécessaire que les réseaux envoient des informations sur les activités qu'ils entreprennent.

Dans les débats, certains réseaux ont expliqué que leur équipement informatique était vétuste et rendait par conséquent l'accès à Internet difficile et instable. Plusieurs ont déploré le manque de plan de communication, de compétence en la matière et le fait qu'ils ne peuvent réaliser des activités de communication que seulement lors de la mise en œuvre de certaines activités spécifiques des projets parce que il n'y a pas toujours de fonds pour prendre en charge une activité permanente de communication. Des délestages de courant électrique viennent souvent compliquer les tâches.

Pour améliorer la communication et assurer une meilleure visibilité aux réseaux, il a été retenu :

- La nécessité d'avoir des plans de communication nationaux,
- La nécessité d'avoir au plan national des chargés de communication
- La nécessité de renforcer au sein des réseaux les outils informatiques. Sur cet aspect, une des participantes a proposé que le BSR recense l'ensemble des besoins nationaux et puisse adresser une requête à l'Union Africaine (section technologie) qui pourrait favorablement étudier la requête du WILDAF.

La gestion financière des projets

La chargée des questions administratives et financières au sein du BSR, prenant la parole, a d'abord remercié les chargés de programme et les présidentes des réseaux pour leur contribution à la bonne gestion des finances mis à disposition du projet. Elle a néanmoins soulevé un certain nombre de problèmes qu'elle a rencontré dans l'exécution de ses fonctions. Ces difficultés sont souvent relatives à la maîtrise des procédures de gestion et à l'utilisation du canevas pour les rapports financiers.

Un débat s'en est suivi pour comprendre davantage les procédures et faire mieux les prochaines fois. L'atelier a proposé que chaque réseau national ait à sa disposition un manuel de procédure financière que toute personne intéressée pourrait consulter. Ceci rendrait à tous les niveaux la tâche plus aisée et le départ d'un personnel au cours de l'exécution d'un projet dont il suit la mise en œuvre ne posera plus de problème.

Le plan stratégique du réseau pour les 3 années à venir

Abordant les questions relatives au plan stratégique du réseau, la présidente du Conseil d'administration a rappelé l'historique du réseau depuis sa conception, en passant par sa naissance et ses débuts d'activités. Elle a exposé la vision, la philosophie, les valeurs et les objectifs qui étaient définis à la naissance de ce réseau panafricain et a présenté le plan stratégique adopté en 1998. Le plan stratégique de 1998 avait été adopté

pour une période allant d'avril 1998 à mars 2001, à ce jour dira-t-elle, ce plan théoriquement devrait connaître une mise en œuvre complète, il est alors nécessaire pour notre réseau en Afrique de l'Ouest, d'en faire l'analyse et de voir dans quelle mesure la vision, la philosophie, les valeurs et les objectifs sont toujours d'actualité et méritent d'être reconduits ou adaptés, d'évaluer les programmes et activités planifiés pour soit les reconduire lorsque les résultats attendus ne sont pas atteints, d'en identifier d'autres en tenant compte des priorités actuelles du réseau.

Pour ce faire, les participants sont retournés en groupes de travail où ils ont travaillé en deux temps ; une première fois sur la vision, la philosophie, les valeurs, les objectifs de même que les forces, les faiblesses et les opportunités du réseau et une deuxième fois sur l'identification des priorités de la sous région, des rôles, responsabilités et parties prenantes des actions identifiées.

Après restitution des travaux de groupes et des débats, l'atelier a adopté le nouveau plan stratégique du réseau en Afrique de l'Ouest. Le rapport en rend compte au niveau des résultats de ce atelier.

2. Les résultats de l'atelier

Trois résultats principaux ont été atteints au cours de l'atelier
Les réseaux ont tiré des leçons fondamentales pour faire avancer le WiLDAF et mieux promouvoir les droits des femmes,
Ils ont identifié des activités complémentaires au projet UE2 pour pérenniser les acquis du projet,
Ils ont adopté un nouveau plan stratégique

2.1. Les leçons tirées

De l'évaluation des actions mises en œuvre, les participants ont tiré les leçons ci-après et pensent que leur mise en œuvre dans le futur ou dans le cadre d'une action similaire future pourrait être bénéfique aux réseaux :

Il est d'une grande importance que les membres des réseaux participent activement sous quelques formes que se soient à la mise en œuvre des projets au plan national.

L'évaluation du projet a montré le rôle incontournable que joue les autorités traditionnelles dans la mise en œuvre des droits des femmes en Afrique de l'Ouest, il convient alors pour atteindre le maximum de ces groupes cibles qui ne sont pas toujours très instruits, de traduire les outils qui leurs sont destinés en langues nationales pour un plus grand impact.

- Les participants ont noté que la réunion d'appropriation organisée au niveau sous régional avait eu un impact positif sur la mise en œuvre du

projet dans les 7 pays. Ils pensent que pour chaque projet de cette envergure, organiser des réunions d'appropriation au niveau national à l'instar de ce qui se fait au plan sous-régional aiderait les parties prenantes à maximiser les résultats du projet.

- Il est important que dans le cadre du suivi des projets il y ait un contact permanent avec le BSR. Ceci permettra de réagir rapidement aux difficultés qui pourraient survenir dans la mise en œuvre des projets et proposer éventuellement des stratégies alternatives à celles du BSR, formuler des amendements et des critiques pour une gestion efficiente du projet.

- Il est nécessaire de rechercher des stratégies alternatives pour poursuivre l'action de démultiplication au profit des pairs du projet UE2 parce que la masse critique a besoin d'être renforcée.

- En vue de s'assurer que les enseignements sur les droits des femmes vont durablement faire partir des programmes de formation des acteurs qui interviennent d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre des droits des femmes, les participants pensent qu'il serait nécessaire de produire d'autres modules adaptés aux formations initiales.

2.2. Les nouvelles actions à mettre en œuvre pour pérenniser les acquis du projet

Les participants ont identifié une série d'actions qui pourra être mise en œuvre par les réseaux pour pérenniser les acquis du projet. Ces actions sont synthétisées dans le tableau ci-après :

ACTIONS	RESPONSABLES	PERIODE DE MISE EN OEUVRE
1. Renforcer la masse critique des groupes cibles touchés en : i) Récupérant les outils non distribués et ou en reproduire si nécessaire ii) Procédant directement à la distribution des outils à un maximum de personnes dans les groupes cibles touchés	Réseaux nationaux	D'ici février 2005

2. Organisation d'une rencontre entre groupes cibles en vue de créer une synergie d'actions entre eux	Réseaux nationaux	Au plus tard la fin de l'année 2005
3. Mettre en place des points focaux pour la poursuite de la collecte des données auprès des groupes cibles afin de suivre de manière continue leur contribution à la mise en œuvre des droits des femmes	Réseaux nationaux et Bureau sous régional	
4. Sensibilisation et formation de nouveaux acteurs judiciaires et extrajudiciaires	Réseaux nationaux (recherche de financement et mise en œuvre) Bureau sous régional pour l'élaboration du projet	
	IDEM	
5. Sensibilisation et formation de nouveaux acteurs (infirmiers, auxiliaires médicaux, agents sociaux, journalistes, enseignants, etc.)	Réseaux nationaux	Action continue jusqu'à l'intégration durable des modules
6. Organisation de conférences et séminaires dans les écoles de formation professionnelle des différents groupes cibles touchés par le projet	Réseaux nationaux	
7. Poursuivre les négociations pour l'intégration tout en organisant une journée d'information et de réflexion avec les enseignants susceptibles de dispenser les modules afin de faire de ces enseignants des alliés pour l'intégration durable	Réseaux nationaux	Au plus tard en février 2005
8. Production de bulletin de liaison au niveau national	Réseaux nationaux	Action continue jusqu'à atteinte des résultats
9. Poursuite des actions de lobbying pour la mise en application des conclusions de l'étude sur la contribution des acteurs touchés à la mise en œuvre des droits des femmes		

--	--	--

En appui à ces actions complémentaires identifiées les précisions ci après ont été faites.

En ce qui concerne l'action qui consiste à créer une synergie entre les différents acteurs, il a été convenu qu'une fois le contact établi, la synergie doit être continue et que le bulletin de liaison national pourrait servir de relais de l'information entre les acteurs formés et touchés et tout autre personne intéressée

En ce qui concerne les actions 4 et 5, la conclusion à laquelle est parvenue l'atelier est que le Bureau Sous régional concevra un projet qu'il mettra à la disposition des réseaux nationaux qui pourront rechercher le financement globalement ou de manière sectorielle auprès des bailleurs locaux ou internationaux.

La poursuite de la collecte des données doit viser à la fois la publication des décisions justes respectant les droits des femmes comme celles injustes qui violent manifestement les droits des femmes. Ce faisant, cela pourrait constituer un des meilleurs moyens de pression pour l'effectivité des droits des femmes. La collecte des décisions incombera à la fois aux points focaux à mettre en place au sein des groupes cibles et aux organisations membres du WILDAF.

Il a été également convenu que certaines des décisions rendues par les chefs traditionnels seront rendues publiques pour stimuler ces derniers à continuer dans le sens du respect des droits des femmes.

Le bulletin de liaison national pourrait être publié deux fois par an et chaque réseau fait au mieux pour que cela puisse servir.

2.3. Le nouveau plan stratégique

Le nouveau plan stratégique dans son intégrité se trouve en annexe de ce rapport. Voici dans les lignes qui suivent, les objectifs et priorités définis pour les trois années à venir.

2.3.1. Les objectifs

1. Renforcer le travail en réseau entre les membres de WILDAF/FEDDAF aux niveaux régional, national et local

2. Améliorer la communication entre les membres et les différents organes de WILDAF/FEDDAF

3. Accroître et renforcer les compétences et les capacités des membres et organes du réseau en vue d'exécuter des programmes utiles dans le domaine des droits des femmes

4. Former un leadership en plaidoyer pour les droits des femmes africaines aux niveaux international, régional et national

5. Accroître l'efficacité du système de réponse rapide de WILDAF/FEDDAF

2.3.2. Priorités de la sous région

PRIORITES	ACTIVITES	PESONSABLES
N°1 : Renforcement des réseaux du WiLDAF	• Adhésion de nouveaux membres • Mobilisation de la participation des membres • Réunions de planification stratégique au niveau national • Dynamisation des réseaux nationaux en difficulté • Renforcement des capacités sur le travail en réseau/mobilisation des ressources/ élaboration des programmes • Actualisation des manuels de format déjà élaborés	RN +BSRAO RN RN RN et BSRAO RN et BSRAO BSRAO
N°2:Développement du leadership du WiLDAF	Pour prendre en compte les sept priorités identifiées par les ONG en Afrique occidentale 1. La pauvreté 2. la prise de décision 3. la santé incluant la santé reproductive et le VIH, 4. la violence incluant le trafic des femmes et des enfants, 5. l'éducation,	RN et BSRAO

	6. la paix et la sécurité, 7. la petite fille	
N°3 Amélioration de la communication	• Installation d'une chargée de communication • Élaboration d'un plan de communication • Organisation de réunions périodiques • Mise en place d'un mécanisme d'échanges entre les réseaux Création d'un bulletin de liaison national et sous régional (newsletter)	(BSRAO et RN) BSRAO BSRAO BSRAO BN et BSRAO
N°4 Participation active aux réunions internationales (Beijing+10, CSW, Commission africaine, Union africaine, CEDEAO, etc.)	• Préparation au niveau national et sous régional • Formation sur les techniques de plaidoyer et de lobbying • Participation aux réunions régionales : CSW, AG de Beijing+10, etc. • Transmission des informations sur les activités aux réseaux nationaux	RN et BSRAO RN et BSRAO Organisation membre, RN et BSRAO RN et BSRAO
N°:5 Renforcement de l'efficacité du système de réponses rapides (SRR)	• Formation aux techniques d'utilisation du SRR • Développement des canaux de communication entre les différents réseaux • Élaboration d'un manuel de procédures en SRR	RN RN BR et BSRAO

3. Les perspectives du réseau

La coordinatrice sous-régionale a pris la parole pour un exposé des nouveaux programmes du bureau sous-régional.

Le bureau sous-régional s'est inspiré des remarques et suggestions recueillies lors des missions dans les pays et des discussions avec un certains nombres de responsables de réseaux pour élaborer un certain nombre de projets qu'il a soumis à divers partenaires.

Suite à un appel à proposition de L'Union Européenne, le BSR a soumis deux projets ; un sur la gouvernance locale et l'autre sur le trafic des femmes et des filles.

Des projets pour travailler à la ratification du protocole à la CADHP relatif aux femmes ont été élaborés et soumis à des partenaires tels que OSIWA. De nouveaux partenaires ont été également identifiés et des projets leur sont envoyés.

A cette date il n'y a rien de sûr. Nous espérons qu'au moins un des projets soumis à l'Union Européenne sera sélectionné.

4. L'évaluation de l'atelier

Pour clôturer les travaux, l'évaluation de l'atelier a été faite de manière participative et en plénière. De l'avis général des participants, le contenu de l'atelier était bon et les attentes des uns et des autres ont été comblées. Concernant la facilitation des travaux, les participants estiment qu'il y a eu beaucoup de flexibilité ce qui a permis de mettre tout le monde à l'aise et à faciliter les travaux. Les participants ont estimé que la rencontre leur a permis de se rencontrer entre personnes travaillant sur le même sujet, de discuter et de résoudre certains problèmes qu'ils rencontrent dans le cadre de leur travail.

Fait à Lomé le 01 septembre 2004.

Visibilité du WiLDAF sur le Web

Statistiques du site

2003 : les statistiques ont commencé d'être compilées le 26 septembre seulement. La moyenne du nombre de visites était de 38 par jour. Elle a ensuite augmenté à 50 et 120 respectivement pour novembre et décembre. Il n'est pas possible de connaître la fréquentation réelle du site pour les 3 derniers jours de novembre, le mois de décembre et celle du 1 au 25 janvier 2004 car nous avons éprouvé des difficultés avec l'hébergeur du site.

2004 : les statistiques ont commencé à être compilées le 26 janvier. Au 30 septembre, 14,561 visites ont été comptées pour une moyenne de 59 par jour. Encore là, des circonstances hors de notre contrôle nous ont obligé à changer d'hébergeur du site. Le site n'était pas disponible durant 2 jours au mois d'août.

Le mois d'octobre n'est pas terminé. Nous comptons jusqu'au 24 octobre 1513 visites pour une moyenne journalière de 60 visites. Certains jours, nous avons compté jusqu'à 125 visites.

En définitive, ces résultats sont très bons si l'on tient compte que WiLDAF/FeDDAF-Afrique de l'Ouest n'a pas mis de ressource pour donner de la visibilité à son site.

Visibilité du site et de WiLDAF/FeDDAF-Afrique de l'Ouest (AO) et des réseaux nationaux dans le Web

Sans faire une recherche exhaustive dans le Web, nous avons recensé 25 sites et listes de diffusion qui listent le site de WiLDAF/FeDDAF-AO ou le bulletin et nos publications comme référence. Jusqu'à maintenant, 9 textes ont été publiés ou reproduits par d'autres organisations dont l'éditorial de Mme Adjamagbo-Johnson sur Beijing+10 en Afrique à cinq reprises. Trois bulletins en anglais sont repris par l'IIV, un centre de documentation féministe situé à Amsterdam. Trois communiqués ont été réutilisés. L'entrevue de Salamata Sawadogo publiée dans le bulletin no 19 d'octobre 2004 est reproduite intégralement dans deux sites. Mme Adjamagbo-Johnson a signé un éditorial dans Pambazuka.org en juillet 2004 lors d'une édition spéciale sur la ratification du Protocole sur les droits des femmes en Afrique. L'appel à l'action de l'automne 2003 de WiLDAF/FeDDAF-AO pour accélérer la ratification du Protocole a été repris une fois.

Outre ces reproductions, onze organisations et médias parlent de WiLDAF/FeDDAF-AO dans divers articles. Les réseaux nationaux attirent également l'attention des médias dans le Web. Ainsi, nos recherches démontrent que six réseaux au moins ont fait l'objet d'article ou fait parler d'eux dans le cadre d'une activité.

Réseau	Nb recensés d'articles
Bénin	8
Burkina Faso	2
Ghana	6
Mali	1
Nigeria	1
Togo	3

VISIBILITE DE WILDAF/FeDDAF DANS LE WEB AU 26-10-04

Références à WILDAF/FeDDAF

www.uneca.org/adf/media_coverage/media_coverge_gender.htm	Site sur Beijing+10 et ADF de l'UNECA	www.wildaf-ao.org/eng/ForumNGO.htm
www.genreenaction.net/rubrique.php3?id_rubrique=23	Genre en action	www.wildaf-ao.org dans la section Liens utiles
www.africa-union.org/Useful_%20Links/fmLiens%20utiles.htm	Union Africaine	www.wildaf-ao.org dans la section Liens utiles
www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=4296	Les Pénélopes	www.wildaf-ao.org Références au réseau
forum.aceboard.net/60786-1669-1464-0-.htm	Forum Information Féministe	www.wildaf-ao.org Références au réseau
www.whrnet.org/un_conferences.html	Women Human Rights Net	www.wildaf-ao.org/docs/pdf/press/20040819_ON_GreunionAO_ENG.pdf www.wildaf-ao.org/docs/pdf/press/B10_reg_consultative_meeting_report_July04_ENG.pdf www.wildaf-ao.org/docs/pdf/press/B10_reg_consultative_meeting_groupes_ENG.pdf
www.un-instraw.org/en/news2.phtml?id=878	INSTRAW-GAINS	www.wildaf-ao.org (bulletin d'avril 2004)
Liste de diffusion Carrefour, vol. 3 no 17	AWID	www.wildaf-ao.org (bulletin d'avril 2004)

Liste de diffusion du 17 mai 2004	ABA Human Rights Committee E-News	www.wildaf-ao.org et www.wildaf-ao.org/ENG/actu_i_0.htm (bulletin)
www.pambazuka.org/index.php?issue=156	Pambazuka News	www.wildaf-ao.org et www.wildaf-ao.org/eng/ress_i.htm#effectivity (publication)
Liste de diffusion le 15 mai 2004	HSHR General Listserv – English	www.wildaf-ao.org et www.wildaf-ao.org/ENG/actu_i_0.htm (bulletin)
Liste de diffusion le 15 mai 2004	HSHR General Listserv – French	www.wildaf-ao.org et www.wildaf-ao.org/fr/actu_i_0.htm (bulletin)
cifdi.francophonie.org/Corps/LibDem/Sites.cfm	Carrefour international francophone de documentation et d'information (CIDFI)	www.wildaf-ao.org
www.famafrique.org/femafrfranc/wildaf.html	Famafrique	Projet UE2
www.asylumsupport.info/newsletters/rwrp/february.doc	Bulletin Women Asylum News	Projet UE2
www.awid.org/go.php?list=announcements&prefix=msg&item=00164	AWID Resource Net	Annonce du bulletin de janvier 2004 avec les URL de la section Bulletin
www2.womensnet.org.za/news/index.cfm	WomensNet	Bulletin no 16 : www.wildaf-ao.org/fr/actu_i_0.htm
www.maurifemme.mr/veillelectro.html	Mauri Femmes	Message du 17.02.04 sur les nouveautés dans le site et message du 12.02.04 Nouvelles sur l'Afrique - Focus on Africa de WILDAF WA/FeDDAF AO
www.oregand.ca	Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGAND)	www.wildaf-ao.org
www.cybersolidaires.org/toile/tour2.html	Cybersolidaires	www.wildaf-ao.org

www.famafrique.org/liens/afrfanc.html	Famafrique	Bulletin no 17 : www.wildaf-ao.org
www.cybersolidaires.org/actus/onu.html	Cybersolidaires	Adoption du Protocole à la CADHP relatif aux Droits de la Femme : www.wildaf-ao.org
www.peacewomen.org/un/ecosoc/CSW/CSW_Monitor_2004.html#4	Peace Women	Publication de la déclaration de WiLDAF/FeDDAF-Afrique de l'Ouest lors de la CSW 2004 en français et en anglais
www.famafrique.org/toile/toile66.html	Famafrique	Annonce du bulletin de janvier 2003 avec lien vers la page d'accueil en français
www.emro.who.int/medical/INASBulletin14Literature-POPLINE.htm	CDS - INAS Bulletin No. 14, September 2002 World Health Organization du Regional Office for the Eastern Mediterranean	Guide for the management of women victims of violence. [Guide pour la prise en charge des femmes victimes de violence.] Résumé

On parle de WiLDAF/FeDDAF		
Afrique de l'Ouest		
www.news24.com/News24/Africa/News/0,,2-11-1447_1600750,00.html	News24	À propos du Forum des ONG avec une citation de Mme Adjamagbo sur le travail des femmes
www.moremusic104.com/index.php?nid=121&sid=30218	Z-104.1	À propos du Forum des ONG avec une citation de Mme Adjamagbo sur le travail des femmes
www.panapress.com/freenews.asp?code=eng058881&dte=05/10/2004	PanaPress	African women continue struggle for rights le 5 octobre 2004 sur l'atelier

On parle de WiLDAF/FeDDAF		
		la journée avant le Forum des ONG à Addis
www.awid.org/go.php?cid=256&theme=frontlines	AWID (site)	Article sur la rencontre de Lomé des 26-27 août 2004 pour la finalisation du rapport alternatif ouest africain des ONG pour Beijing+10
www.africafiles.org/article.asp?ID=5889	AfricaFiles	Reprise du bulletin du 30 juin 2004 de Pambazuka avec référence à W/F-AO et lien vers l'éditorial de Mme Adjmagbo-Johnson sur le protocole
AfricaFocus Bulletin du 30 juin 2004	Bulletin électronique AfricaFocus	Organisme qui suit attentivement l'actualité africaine. Mentionne l'URL du site, les bulletins anglais et français et indique la référence pour atteindre nos publications.
www.unhchr.ch/html/menu2/womenpub2000.htm	Office of the High Commissioner for Human Rights	Sur les actions concernant l'adoption du Protocole
www.femnet.or.ke/documents/femnet_news_jan-apr2002.pdf	Femnet	Sur le Protocole sur les Droits de la Femme avant sa ratification
www.penelopes.org/xbreve.php3?id_article=2877	Les Pénélopes	Annonce le bulletin de janvier 2003 avec l'URL de la page d'accueil
www.edc.org/GLG/end-violence/hypermail/endviolence-dec98/0014.html	Liste de discussion End Violence	Sur la violence faite aux femmes au Togo avec une citation de Mme Adjmagbo
www.diastode.org/Nouvelles_ar/nouvelle800.html	Diastode	Lomé abrite une réunion sous-régionale sur les droits des femmes
Bénin		

On parle de WiLDAF/FeDDAF		
www.ipsnews.net/fr/interna.asp?idnews=2238	IPS News Agency	Le code de la famille consacre la monogamie, mais n'interdit pas la polygamie
www.ipsnews.net/africa/interna.asp?idnews=24300	IPS News Agency	Polygamy somewhat out of bounds – If not out of fashion
http://www.wluml.org	Femmes sous lois musulmanes	Reproduction de l'article du Bulletin no 19 de juillet 2004 sur la mise en conformité du Code de la famille au Bénin
www.lematinalonline.com/lmo_article.cfm?article_num=16629&rubrique_num=2	Le Matinal Online	Atelier de formation du Centre d'excellence pour la femme béninoise: Renforcer la capacité des réseaux G/Pifed et Wildaf
www.ipsnews.net/interna.asp?idnews=15538	IPS News Agency	Group welcome new law banning Female Genital Mutilation
www.ipsnews.net/africa/interna.asp?idnews=17330	IPS News Agency	Women groups aim at daggers at the heart of abuse
www.famafrique.org/femafrfranc/wildafbenin.html	Famafrique	La marche du WiLDAF/Bénin sur l'Assemblée nationale
www.lesechosdujour.info/breve.php?id_breve=294	Les Échos du Jour	Campagne de sensibilisation de Wildaf-Bénin dans les collèges : Une lutte contre la déperdition des filles
www.lematinalonline.com/lmo_article.cfm?article_num=16629&rubrique_num=2	Le Matinal Online	Atelier de formation du Centre d'excellence pour la femme béninoise: Renforcer la capacité des réseaux G/Pifed et Wildaf
Burkina Faso		
www.fasonet.bf/hebdo/actualite2/hebdo210/au_fasobobo210.htm	L'Hebdomadaire du Burkina	Les acteurs de la police judiciaire à l'école de WILDAF/Burkina

On parle de WiLDAF/FeDDAF		
courantsdefemmes.free.fr/Assoces/Burkina/WiLDAF/wildaf.html	Courants de Femmes	Sur le WiLDAF/FeDDAF-Burkina Faso
Ghana		
www.africafiles.org/article.asp?ID=5691	AfricaFiles	Reprise de l'article du GhanaWeb sur les activités du WiLDAF/FeDDAF-Ghana sur la corruption
www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=53399	GhanaWeb	Women groups demonstrate to mark Day
www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/regional/artikel.php?ID=53356	GhanaWeb	Women urged to be discerning this election year
www.myspacefm.com/7mar8.htm	My Space FM	Women urged to be discerning this election year
www.ghanaian-chronicle.com/210917/	The Ghanaian Chronicle	Sex for jobs in T'Di Timber Form
www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=59434	GhanaWeb	Activité du WiLDAF/FeDDAF-Ghana sur la corruption

Mali

courantsdefemmes.free.fr/Assoces/Mali/WiLDAF/wildaf_mali.html

Courants de femmes

Sur la formation donnée au personnel du WiLDAF/FeDDAF-Mali sur la conception de site Web et des luttes du réseau contre les discriminations

Nigeria

www.npwj.org/modules.php?name=News&file=print&sid=1482

No peace without justice

Sur le besoin que les États ratifient rapidement le Protocole et sur un atelier de formation pour formateurs sur le Protocole.

Togo

On parle de WiLDAF/FeDDAF		
www.diastode.org/Nouvelles/usnews219.html	Diastode	Togolese NGOs protest sexual harassment of women
www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=11&idnews=2704	IciLomé	WiLDAF/Togo en campagne contre la violence faite aux femmes
www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=25&idnews=646&f=	IciLomé: 22.08.2002	Sur le WILDAF/FeDDAF-Togo pour la mise en œuvre des droits des femmes en Afrique de l'Ouest
Répertoires et engins de recherche		
www.google.com	Google	Femme droit Afrique
Vivisimo.com	Open Directory	
http://www.lycos.com/	Lycos	
www.msn.com	MSN	
	WiseNut	
On reproduit des textes de WiLDAF/FeDDAF		
Afrique de l'Ouest		
http://allafrica.com/stories/200410111282.html	Allafrica	Reproduction de l'éditorial de Kafui Adjamagbo-Johnson concernant Beijing+10 par le biais de Pambazuka (version anglaise)
www.aidtransparency.org/francais/tta rticle.cfm?varttart=23&vartt=6	Aid Transparency	Reproduction de l'éditorial de Kafui Adjamagbo-Johnson concernant

On reproduit des textes de WiLDAF/FeDDAF		
		Beijing+10 par le biais de Pambazuka (version française)
www.africafiles.org/article.asp?ID=6757&ThisURL=./gender.asp&URLName=Gender	AfricaFiles	Reproduction de l'éditorial de Kafui Adjamagbo-Johnson concernant Beijing+10 par le biais de Pambazuka (version anglaise)
www.peacewomen.org/un/Beijing10%20/PambazukaAddis.html	Peace Women	Reproduction de l'éditorial de Kafui Adjamagbo-Johnson concernant Beijing+10 par le biais de Pambazuka (version anglaise)
www.pambazuka.org	Pambazuka 176 du 30 septembre 2004	Publication de l'éditorial de Kafui Adjamagbo-Johnson concernant Beijing+10 (versions français et anglaise)
Liste de diffusion Carrefour vol. 3 no26	AWID	Publication du communiqué du 1er juillet 04 sur la ratification de la Libye et du Rwanda
www.pambazuka.org/index.php?id=23006	Pambazuka 164 du 8 juillet 2004	Reproduction de l'entrevue de Salamata Sawadogo du bulletin no 19 Juillet 2004
www.peacewomen.org/news/International/July04/achpr.html	Peace Women	Reproduction de l'entrevue de Salamata Sawadogo du bulletin no 19 Juillet 2004 par le biais de Pambazuka
www.pambazuka.org	Pambazuka 162 du 24 juin 2004	Publication de l'éditorial de Kafui Adjamagbo-Johnson concernant la ratification rapide du Protocole à

On reproduit des textes de WiLDAF/FeDDAF		
		l'occasion de la 3 ^{ème} Conférence des Chefs d'État de l'UA
www.pambazuka.org/index.php?id=22729	Pambazuka 162 du 24 juin 2004	Reproduction du communiqué de presse du 22 juin 2004 sur la ratification éventuelle du Mali du Protocole (en anglais)
Resource Net Announcements Issue 218	AWID	Publication du communiqué du 16 juin 04 sur la pétition concernant la ratification rapide du Protocole à la CADHP sur les Droits des Femmes
www.iiav.nl/ezines/email/wildaf/2004/nr17january.pdf	IIAV (Amsterdam)	Reproduction intégrale du Newsletter no 12 d'octobre 2002 en anglais
www.iiav.nl/ezines/email/wildaf/2004/nr17january.pdf	IIAV (Amsterdam)	Reproduction intégrale du Newsletter no 17 de janvier 2004 en anglais
www.iiav.nl/ezines/email/wildaf/2003/no13january.pdf	(IIAV (Amsterdam))	Reproduction intégrale du Newsletter no 13 de janvier 2003 en anglais
Liste de diffusion Carrefour, vol. 3 no 16	AWID	Appel à l'action concernant l'Union Africaine et le Protocole à la CADHP relatif aux Droits de la Femme de novembre 2003

Exemplaires de plan de lobbying

PROPOSITION DE PLAN DE LOBYING POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RESULTATS
DE L'ETUDE D'IMPACT – BURKINA FASO

Cibles	Activités prévues	Résultats attendus	Période	Responsables
Membres de WiLDAF/Burkina en particulier Les ONGs suivantes: PF/DS, TINTUA, FAWÉ/Burkina, DeD, KEBAYINA, l'AFJ/BF et l'AVOB	Rencontre d'échange sur les résultats de l'étude d'impact et remise des exemplaires du rapport pour une large diffusion	Tous les membres plus spécifiquement PF/DS, TINTUA, FAWÉ/Burkina, DeD, KEBAYINA, l'AFJ/BF et l'AVOB sont informés des résultats de l'étude et s'impliquent dans la mise en œuvre des résultats de l'étude d'impact Au moins 70 exemplaires du rapport de l'étude d'impact sont remis pour une large diffusion	02 - 15 août 2004	BN
Les organisations de la société civile en particulier les Organisations membres de la Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme(CBDF)	Rencontre d'échange sur les résultats de l'étude d'impact et remise des exemplaires du rapport pour une large diffusion	Une adhésion et implication totale de ces organisations partenaires dans le processus lobbying pour la mise en œuvre effective des résultats de l'étude Au moins 120 exemplaires du rapport de l'étude d'impact sont remis pour une large diffusion	15- 20 août 2004	BN
Les autorités de tutelle des groupes cibles formés	Envoi des lettres d'interpellation pour la mise en œuvre des droits de la femme et remise des exemplaires du rapport pour une large diffusion,	Les Ministères de la Sécurité, de la Défense, de la Santé, de la Justice, l'Ordre des Avocats, l'Ordre des Médecins sont informés et invités à prendre des mesures pour la mise en œuvre des droits de la femme Au moins 120 exemplaires du rapport de l'étude d'impact sont remis pour une large diffusion	15 juillet au 15 septembre 2004	BN

Les autorités gouvernementales partenaires du WiLDAF/Burkina	Rencontre d'échange avec les autorités gouvernementales partenaires du WiLDAF/Burkina sur les résultats de l'étude d'impact et remise des exemplaires pour une large diffusion,	Les Ministères de la Promotion de la Femme, des Droits Humains, de l'Action Sociale et de la Famille, de l'Administration Territoriale, de l'Enseignement sont informés des résultats de l'étude et s'impliquent dans le processus de lobbying pour la mise en œuvre des résultats de l'étude d'impact Au moins 50 exemplaires du rapport de l'étude d'impact sont remis pour une large diffusion	15 juillet au 15 septembre 2004	BN
Les groupes cibles formés du projet	Rencontre d'échange sur les résultats de l'étude d'impact et remise des exemplaires des rapports pour une large diffusion	Au moins les personnes formées choisies comme échantillon au cours de l'étude et résidents à Ouagadougou sont informées des résultats de l'étude et s'impliquent dans la mise en œuvre des résultats de l'étude d'impact Au moins 75 exemplaires du rapport de l'étude d'impact sont remis pour une large diffusion	15 au 30 août 2004	BN
Les partenaires au développement	Information et rencontres avec certains partenaires au développement identifiés	Une adhésion et implication totale de ces partenaires au développement dans le processus lobbying pour la mise en œuvre effective des résultats de l'étude	15 juillet au 15 septembre 2004	BN

		Au moins 15 exemplaires du rapport de l'étude d'impact sont remis pour une large diffusion		
--	--	---	--	--

PROJET UNION EUROPEENNE 2

Plan de lobbying pour la mise en œuvre des résultats de l'étude d'impact

Cibles	Activités prévues	Résultats attendus	Période
Membres de Wildaf/Sénégal	Réunion de partage des résultats de l'étude d'impact	Tous les membres sont informés des résultats de l'étude et s'impliquent dans la mise en œuvre des résultats de l'étude d'impact	Le 23 juillet 04
Les autorités gouvernementales impliquées	Rédaction et dépôt de lettres d'appel pour la mise en œuvre des droits de la femme	Les Ministères de l'Intérieur, de la Santé, de la Justice et de la Famille sont informés et invités à prendre des mesures pour la mise en œuvre des droits de la femme	Le 19 juillet 04

Les autorités gouvernementales	Rencontres avec chaque autorité impliquée dans la mise en œuvre du projet	Toutes les autorités impliquées sont rencontrées et des stratégies de mise en œuvre des résultats de l'étude d'impact identifiées	Date limite mi-août 04
Les cibles du projet	Large distribution du rapport d'étude	Au moins les cibles choisis comme échantillon à l'étude ont reçu le rapport d'étude	Jusqu'au 31 juillet 04

Cibles	Activités prévues	Résultats attendus	Période
Les cibles du projet	Identification, rencontre et discussion avec un échantillon de chaque groupe cible du projet	Des alliances sont tissées entre le bureau national et les cibles identifiées pour une bonne mise en œuvre des résultats de l'étude	Date limite 10 août 04
Les parlementaires, les structures de formation, les organisations de droits de la femme	Large distribution du rapport d'étude	Tous ces partenaires identifiés disposent du document de rapport de l'étude	Jusqu'au 31 juillet 04
Les organisations de la société civile	Rencontre de partage avec certaines organisations de défense de droits de la femme	Un mouvement d'ensemble est établi pour la mise en œuvre des résultats de l'étude	Date limite mi-août 04
La population sénégalaise	Grande campagne médiatique sur les résultats de l'étude	Les organes de presse écrite et orale, les émissions radiophoniques investis pour une bonne vulgarisation des résultats de l'étude	Jusqu'à la fin du projet
Les Partenaires au Développement	Information et rencontres avec certains partenaires au développement identifiés	Les partenaires identifiés sont intéressés à prendre en charge certaines recommandations de l'étude d'impact	Tout le mois d'août 04

Les groupements de femmes au moins dans une région cible du projet (Diourbel)	Rencontre d'échange avec les femmes à la base	Les femmes à la base sont informées et intéressées au lobbying pour la mise en œuvre des résultats de l'étude	Fin août 04
Tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet	Suivi des actions de plaidoyer et de plaidoyer	Des résultats concrets sont enregistrés	Tout le long du projet et après la clôture

STRATEGIES DE DISTRIBUTION DU RAPPORT DE SYNTHESE DE LA COLLECTE DE DONNEES ET LOBBYING POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de l'évaluation du projet « Sensibilisation et renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en œuvre effective des droits de la femme en Afrique », une étude d'impact a été réalisée dans le but d'apprécier le niveau de mise en œuvre des acquis des journées de sensibilisation et de formation dans chaque pays bénéficiaire du projet.

Une synthèse des rapports nationaux a été faite par le bureau sou-régional et les recommandations contenues dans le rapport de synthèse devront être diffusées afin que les différents groupes cibles ainsi que les différents acteurs concernés puissent les exploiter dans le cadre de l'effectivité de la mise en œuvre des droits de la femme.

Il convient d'utiliser des stratégies efficaces pouvant permettre de disséminer ces rapports et mettre en place un système de lobbying pour la prise en compte de ces recommandations par les autorités.

ACTEURS	PROPOSITIONS DE STRATEGIES
1 - Autorité de tutelle des groupes cibles	Demander audience à chaque ministère de tutelle concerné, rappeler aux autorités desdits ministères les différentes étapes du projet, mettre l'accent sur l'importance que revêtent les résultats de la consultation et avoir leur adhésion pour la mise en œuvre effective de ces recommandations par les groupes cibles
2 - Points focaux au niveau des ministères de tutelle	Prendre rendez-vous avec eux pour leur faire le point des activités Discuter avec eux sur la nécessité pour les différents acteurs de mettre en œuvre les recommandations de la consultation et les impliquer dans la dissémination des rapports au niveau des groupes cibles Rencontrer les responsables de l'ordre des médecins (leur expliquer le projet avant de leur remettre les documents)

3 - Groupes cibles (Médecins, Avocats, Magistrats, Les Chefs traditionnels, et religieux	Rencontrer également le Doyen de la faculté des Sciences de la Santé, le Bâtonnier de l'ordre des avocats, les responsables de l'archevêché, ceux de l'église de l'église protestante Organisation d'une rencontre avec chaque catégorie de groupes cibles pour leur présenter les recommandations tout en mettant l'accent sur les expériences acquises au niveau des autres pays avant de remettre les documents.
4 - Les membres du réseau et non membres	S'agissant des ONG membres, au cours d'une AG, la consultante a déjà présenté les recommandations du rapport du Bénin. Les recommandations des autres pays contenues dans le rapport de synthèse compléteront les informations reçues. Les documents leur seront transmis par courrier. En ce qui concerne les ONG non membres, un certain nombre d'entre elles seront identifiées notamment celles travaillant dans le domaine des droits humains pour participer à une séance de travail qui sera organisée à leur intention afin qu'elles s'approprient le contenu des documents Les rencontrer pour leur remettre les documents. Discuter avec certaines de la nécessité de poursuivre le projet et leur soumettre des requêtes dans ce sens
5 - Partenaires au développement	

Projet de stratégies de lobbying au niveau des autorités ainsi que de tous les acteurs sur le plan national pour permettre une pérennisation du projet
UE 2

I- Les autorités :

1.1- Le Premier Ministre

Une délégation composée de certains membres du Bureau National, de la Chargée de programme et du Bureau sous Régional prendra rendez-vous avec le Premier Ministre.

Une lettre expliquant les objectifs du réseau WiLDAF ainsi que ceux du projet UE2 lui sera remise accompagnée de toutes la documentation concernant le projet.

Ne pas oublier d'insister sur les résultats déjà obtenus

1.2.- Ministères

La même démarche se fera auprès des Ministres impliqués dans le projet UE2 Intérieur, Défense, Justice, Santé, en insistant fortement sur notre requête de voir les modules de formation intégrés dans les programmes de l'école de police l'école, de gendarmerie et de médecine.

Il serait souhaitable de profiter de l'occasion pour féliciter le Ministre de la Santé de l'ouverture du Centre d'écoute et de soins au CHU Campus pour les femmes victimes de violences et lui transmettre notre souhait d'une collaboration entre ce centre et WiLDAF -TOGO

1.3.- Le Parlement

Certains membres du Bureau National avec la Chargée de programme et le Bureau sous Régional prendrons rendez-vous avec le Président de l'Assemblée Nationale, à qui il sera remis une lettre expliquant les objectifs de WiLDAF et du projet UE2 ainsi que tous les modules élaborés.

A cette occasion, nous lui expliquerons notre souhait d'organiser une séance de travail avec les femmes Députés afin qu'elles puissent s'impliquer dans la sensibilisation de leur électorat sur le projet UE2

II- Les acteurs judiciaires et extra judiciaires

Rencontre avec les Bureaux Nationaux des différents corps des groupes cibles, avec la présence pour chaque groupe, des acteurs formés pour une

plus grande implication dans le suivi en vue d'atteindre un réel changement des mentalités.

2.1 - Les ONG et associations du réseau Wildaf-togo.

Une séance de travail aura lieu entre le Bureau National, la Chargée de programme, le Bureau sous Régional et 2 membres de chaque Bureau National de ces ONG et associations.

Le but poursuivi sera de les impliquer fortement dans la sensibilisation et la distribution des documents auprès de leurs membres et de les mettre en contact avec les groupes cibles formés pour qu'une collaboration étroite puisse s'instaurer entre eux sur le terrain pour une meilleure défense des droits des femmes.

2.2- La population

Un travail d'éducation doit se faire auprès des populations sur un changement profond des mentalités à l'égard des femmes victimes de violences afin d'éviter que les familles et l'entourage ne deviennent un frein à la revendication de leur droit. Pour cela on doit organiser des conférences débats et des émissions radios, télévisions et cela en français, en ewé et en kabyè

L'équipe qui aurait rencontré les acteurs nationaux serait chargée de rencontrer également les différents Partenaires au Développement à qui elle remettrait une documentation sur les activités du réseau et du projet UE2. Il s'agira spécialement de l'Union Européenne, les Ambassades, le PNUD, l'UNFPA, le GF2, le DED et la Banque Mondiale.

.

Mme Kafui KUWONU,

Je n'ai pas oublié les différentes tâches que nous devons exécuter. Je t'en fais le point.

- Les deux conférences de l'Ecole de Police sont programmés pour le 05 et le 12 juin 2004 à partir de 09 heures

- Le Ministre de la Justice nous reçoit la semaine prochaine

- La distribution des rapports aux partenaires et aux ONG suit son cours

- Pour le répertoire, nous avons pu avoir quelques canevas en plus, nous venons de quitter le Directeur Général Adjoint de la Police qui va envoyer un message urgent à tous les policiers formés.

Le Président de l'Ordre des médecins nous a donné quelques canevas et se propose de nous faire parvenir le reste.

Je me suis fixée comme dernier délai vendredi de t'envoyer toutes les réponses aux différentes tâches que tu nous a confiées avant ton départ.

Portes - toi bien.

Mme BOUARE Bintou

Dear Beatrice & Kafui:

Follow up activities by Ghana of EU project

Below is a synopsis of the workplan for follow up activities to the EU project in Ghana as had been discussed between me and Mrs. Adjamagbo Johnson.

- a. The first activity is to give a presentation at the annual general meeting of WiLDAF on the EU project especially the recommendations on Thursday 27 May
- b. Second activity is to give a talk on the project and recommendations at a workshop that WiLDAF is organising to disseminate outputs from the CSW meeting on Wednesday June 2
- c. Third - a press conference also in June
- d. Have stakeholder workshops for the participants who attended the different sensitization workshops during the project to talk about the report, the recommendations and to assess how they have continued to use the knowledge and skills acquired at the end of June.
- e. Write officially to identified state institutions such as the police college, the Ghana Law School, the Faculty of Law, the Law schools in other universities, the Judiciary etc. with copies of the report for inclusion as reference materials for teaching.
- f. UNICEF is putting together a textbook on violence against women which will be used as part of the curricular for training medical and police personnel at the Ghana Medical School and the Police College. I will have a meeting with the co-ordinator of the book project at UNICEF, Beatrice Duncan who is a friend to discuss how we can include the report as part of the bibliography of the text book.
- g. Mini-launches of the book in our two offices in the Western and Volta Regions of Ghana so that the various partners we work with in those regions on the legal awareness programme will have the benefit of using the book in their work as well.
- h. Write officially to the Ministry of Women and Children's Affairs plus a copy of the report highlighting in the letter the recommendations. Also send complimentary copies to the women's caucus of Parliament, and the Parliamentary Committee on Gender & Children.
- i. We will also mail copies of the report and summary to all participants of the various workshops under the project
- j. Mail copies to the Human Rights & Constitutional Unit of the Commonwealth Secretariat. Whilst in London I spoke to one of WiLDAF's members who receives copies of our newsletters. She spoke very well of the newsletter saying whenever she gets them she sends email copies to her colleagues in other departments. She also said she is very interested in cases on rights of women which she can publish in a report that her department makes. She however wanted to receive the newsletter in hard copies, something we will do from Accra.

I also met a number of people from other countries from the Carribean, Nigeria, Sierra Leone who are doing similar work and would benefit immensely from the experiences of the EU project.

Long term : The document will be used at all WiLDAF Ghana activities.

External Evaluation

I hope that Ursula Owusu has been in touch with you about her intention to do the evaluation. The other lady Marilyn Aniwa has said she cannot do it because she will be out of the country at that time, also the external travel might be difficult for her. So I presume we have to work with Ursula Owusu. Please inform me of what to do in the coming weeks when things are all set for the external evaluation.

That is all for now.

Proposition de programmes pour l'intégration des modules au Mali

Nous vous envoyons ci - dessous, le projet de programme sur l'introduction des Droits des Femmes dans les curricula en 4^{ème} Année Droit à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de l'Université du Mali pour amendement et approbation

Le Programme suivant : (toutes Spécialités) est proposé par le formateur Maître A T DIARRA Chargé de Cours à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques)

I Considérations Générales sur les Droits de l'Homme :

1 . Les Déclarations (Origines - Fondements)

- Américaine 1776 (historique)
- Française 1789 (historique)
- Universelle 1948 (historique)

2 . Les Chartes

- Charte Anglaise 1215
- Charte de Kurukan - Fuga 1236 (MALI)
- Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1986)

3 . Conventions (Sources)

4 . Les Pactes : (notamment ceux de 1966)

II Contenu normatif de ces Instruments et la place de la Femme qui y est faite (quasi - absence de la place de la Femme dans les premières déclarations sauf sauf celles des temps modernes)

III Droits Spécifiques des Femmes dans la Société (Droits civils, Politiques, Socio - économiques).

1. Distinction de ces droits à travers les rôles biologiques et sociaux des hommes et
- 2 . Distinction de ces droits à travers les relations de genre notamment mettre en exergue les déséquilibres (rôles d'hommes et de femmes interchangeables ; rôles qui peuvent évoluer dans le temps ; rôles valorisés par la société ; rôles dévalorisés par la société ; etc.....)

IV Les violences à l'égard des femmes

1 . Traits Généraux de la violence dans le Droit Malien : (Code Pénal, Code du Mariage et de la Tutelle, etc...)

2 . Les violences spécifiques à l'égard des femmes non prévues par les dispositions nationales mais prévues par les Traités Internationaux

La Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (ne traite pas de manière explicite la violence fondée sur le sexe)

* Recommandation Générale n° 19 du Comité de la Discrimination à l'Egard des Femmes 1992

* Déclaration de Vienne de Juin 1993

* Le Protocole à la Charte Africaine relatif aux Droits de la Femme en Afrique

* La Charte Africaine

3 . Les Types de violences (Etudes des causes et des Conséquences) :

- * Violence Physique (corporelle, sexuelle)
- * Violence Morale (vrbale, psychologiques)

4 Notions sur les Stratégies de Prise en Charge des Femmes Victimes de Violences Sexo - Spécifiques par :

- * La Police et la Gendarmerie
- * Le Médecin
- * Le Magistrat
- * l'Avocat
- * Le Gendarme
- * Le Chef Traditionnel ou Religieux

La Présidente

Maître Djenèba DIOP SIDIBE.